



REVES de Mer

Notre politique environnementale.

REVES de Mer s'engage pour l'environnement.

Né sur la Côte des Légendes, REVES de Mer est profondément attaché à son patrimoine naturel breton. Engagés dans une démarche environnementale depuis plusieurs années, nous avons souhaité que nos centres d'hébergement s'impliquent le plus possible. Ainsi depuis 2013, Le Centre du Baly (22), le Centre Nature Bon Vent (29), La Maison de la Baie (29) et l'Auberge des Dunes (56) ont obtenu l'Ecolabel Européen.

Les objectifs de notre politique environnementale sont d'engager toute l'équipe à améliorer constamment ses performances environnementales, à gérer nos consommations d'énergie et d'eau et à atteindre un taux de recyclage élevé grâce au tri des déchets et au compostage.

Soucieux de l'impact environnemental de notre activité de restauration, nous engageons certains centres pilotes à évaluer leur gaspillage alimentaire et à mettre en place des actions correctives qui pourront ensuite être appliquées à tous nos centres d'hébergement.

Nous engageons aussi des réformes dans nos modes de fonctionnement dans nos centres qui ne sont pas labellisés.

Nous nous engageons auprès de notre personnel salarié à trouver des solutions concrètes qui facilitent leur travail dans le respect de notre politique environnementale. Nous informons au quotidien les salariés et les formons régulièrement aux bonnes pratiques environnementales.

Soucieux de notre impact carbone, REVES de Mer s'associe à ECOTREE pour acheter 211 arbres dans des forêts françaises par an, afin de compenser les émissions de CO2 de notre parc automobile.

Merci de nous aider, lors de votre passage dans nos structures, à nous améliorer. Nous serons attentifs à vos remarques et saurons les prendre en compte.

Décembre 2019

Pascal Goulaouic, Président

